



RENCONTRE DEPARTEMENTALE – ETAPE 1

17/18 Mars 2018

Gymnase Michel Bouchoux, rue Louis Blanc,
60160 MONTATAIRE

RÉGLEMENTATION :

- Application du règlement technique en vigueur : Se référer à la brochure générale et au règlement technique GAF 2017/2018
- Les droits d'engagements sont à envoyés au Comité de l'Oise : Interdiction de matcher si les droits d'engagements ne sont pas réglés avant la compétition (14€/équipe)
- Les gymnastes et les entraîneurs devront être en tenue réglementaire sur le plateau de compétition.
- Les forfaits pour cette compétition sont à déclarer via l'extranet du site de la FFG, rubrique EngaGym.
- Les équipes souhaitant déclarer forfait pour la 2^{ème} étape devront le faire suite à la lecture du palmarès départemental. En l'absence de ce forfait, les gymnastes qualifiées seront automatiquement engagées pour la 2^{ème} étape
- Les licences doivent pouvoir être présentées, soit via l'application PhotoGym ou en imprimant les attestations sur EngaGym.

ÉCHAUFFEMENT :

L'échauffement général se fera sur une aire d'échauffement qui sera accessible **au maximum 30mn avant le début de la compétition**. Seul un échauffement articulaire y sera possible, aucune acrobatie. A l'agrés, le temps d'échauffement est de 50'/gym

MUSIQUES :

Les musiques sont, comme la saison passée, à **mettre en ligne sur DJGym**. Merci de respecter cette procédure afin de faciliter l'organisation de la compétition. En cas de problème, merci de prévoir d'avoir vos musiques sur clé USB.

Bonne compétition à tous.

FIRPION Elodie.